FORMATION GESTES ET POSTURES EN CRÈCHE ET EAJE

Finalité : Permettre aux professionnels de la petite enfance d'identifier les risques liés aux postures, au portage des jeunes enfants et aux manutentions, puis d'adopter des mesures de prévention et des pratiques adaptées aux activités de la crèche ou de l'EAJE.



Durée	3 h 30 pédagogiques, hors pauses	**Effectif conseillé**	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	**Public**	Professionnels exerçant en crèche ou en EAJE
Prérequis	Aucun	**Lieu**	Intra-établissement
Validation	Attestation de fin de formation	**Maintien des acquis**	À définir selon les risques, locaux et équipements

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques liés au portage des enfants, aux manutentions, aux efforts répétés et aux postures basses ou contraignantes.
- Repérer les facteurs favorisant les lombalgies et les troubles musculosquelettiques lors des soins, des repas, du sommeil, des jeux et de l'entretien.
- Observer une situation de travail et rechercher en priorité l'évitement du portage, la participation de l'enfant et l'aménagement de l'environnement.
- Appliquer des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés aux activités réalisées auprès des jeunes enfants.
- Utiliser les équipements disponibles et signaler toute situation nécessitant un aménagement ou une action de prévention complémentaire.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'analyser une activité de la vie quotidienne en EAJE, de repérer les contraintes évitables, d'organiser l'espace et d'adopter une pratique qui protège sa santé tout en respectant la sécurité, le confort et l'autonomie de l'enfant.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
10 min	**Accueil et positionnement**	Présentation des objectifs. Recueil des attentes, des fonctions exercées, des contraintes rencontrées et des situations à analyser.	Échanges dirigés et questions diagnostiques
25 min	**Risques professionnels en petite enfance**	Lombalgies et troubles musculosquelettiques. Contraintes liées au port répété des enfants, au travail au sol, aux bras en extension, aux gestes répétitifs et à l'aménagement des locaux.	Apports illustrés et analyse de situations
25 min	**Repères sur le fonctionnement du corps**	Colonne vertébrale, articulations et muscles. Effets des efforts, répétitions, amplitudes et postures maintenues. Signaux d'alerte et récupération.	Présentation interactive et échanges
40 min	**Analyser les activités en EAJE**	Observation des soins, changes, repas, couchers, jeux, rangements et entretien. Repérage des hauteurs, distances, prises, déplacements, fréquences, contraintes d'espace et marges de manœuvre.	Études de cas et analyse de l'activité
75 min	**Mises en pratique en crèche**	Organisation du plan de change et sollicitation de l'enfant. Installation au sol et retour debout. Prise et dépose dans un lit ou un siège. Portage limité et adapté, repas, rangement, déplacement de mobilier léger et manutention de matériel selon les activités du site.	Démonstrations, entraînements et corrections

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
25 min	**Évaluation et synthèse**	Mise en situation individuelle sur une activité représentative : repérage des contraintes, choix des mesures de prévention, préparation de l'environnement et réalisation adaptée.	Évaluation pratique, questions orales et bilan
10 min	**Bilan et engagements**	Retour sur les acquis, réponses aux questions et formulation par chaque participant d'une action applicable dans sa section ou à son poste.	Échanges, synthèse et plan d'action

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, d'analyses de situations et d'exercices pratiques contextualisés aux activités de la crèche ou de l'EAJE.
- Support visuel et matériels disponibles sur le site : tapis, chaise basse, table et plan de change, lit, siège, matériel de repas, jeux et équipements prévus avec le formateur.
- Les équipements utilisés sont propres, entretenus, stables et employés selon les consignes de l'établissement et du fabricant.
- Chaque participant réalise les exercices compatibles avec ses capacités et bénéficie d'une observation et d'une correction immédiate du formateur.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en prévention des risques liés à l'activité physique et en pédagogie, disposant d'une qualification et d'une expérience adaptées aux activités des professionnels de la petite enfance.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les exemples et les exercices aux métiers, aux sections, aux locaux et aux équipements du site.
- Évaluation formative tout au long de la session par questionnement, observation et correction immédiate.
- Évaluation individuelle lors d'une mise en situation : repérage des contraintes, choix des mesures de prévention, préparation et réalisation adaptée. Les résultats sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette action de sensibilisation ne délivre pas de certificat d'acteur PRAP.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

L'établissement transmet avant la session les activités concernées, les contraintes des sections et les équipements disponibles. Les exercices sont réalisés sans faire participer les enfants, avec un poupon lesté adapté ou entre adultes et avec le matériel prévu. Une zone dégagée et sécurisée est mise à disposition. Le formateur adapte ou interrompt toute manœuvre ne pouvant être réalisée sans risque.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET PRÉVENTION

Code du travail, notamment articles L. 4121-1 et L. 4121-2 relatifs à l'obligation générale de prévention, et articles R. 4541-1 à R. 4541-8 relatifs aux manutentions manuelles, à leur évaluation et à la formation des travailleurs. Ressources INRS consacrées à l'accueil des jeunes enfants, notamment ED 6162 et ED 6426. Cette formation courte de sensibilisation ne constitue pas une formation certifiante PRAP.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	**Tarif**	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	**Contact**	**Bruno CHAUMETTE** **Tel : 06.24.53.04.99** **Mail :** contact@action-preventive.fr
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	**Date de session**	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.